

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_050

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : : Budget
Annexe Espace
Aqualudique Aurec
sur Loire : Budget
Primitif 2024

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Conformément aux orientations budgétaires débattues en Conseil Communautaire le 13 février 2024, Monsieur GIRODET, Président de la Communauté de Communes Loire Semène, présente le budget primitif 2024 selon le rapport ci-joint et comme suit par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Pour la section de fonctionnement à : 91 010,00 €

Pour la section d'investissement à : 482 981,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,
mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance

Nadia ADJERIOU

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_050-DE
Reçu le 04/04/2024

